



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 21 avril 2020

Covid 19 : la FNADEPA se réjouit de la réouverture encadrée des établissements pour personnes âgées aux familles, professionnels libéraux et bénévoles

La Fédération nationale des associations de directeurs d'établissements et services pour personnes âgées (FNADEPA) salue l'annonce du ministre des Solidarités et de la Santé d'autoriser un retour encadré des visites dans les établissements pour personnes âgées, sous la responsabilité des directeurs.

La FNADEPA avait en effet alerté le Ministre sur les effets psychologiques du confinement pour les personnes âgées vulnérables, et préconisé une telle réouverture des visites.

Cette décision est ainsi un soulagement, car elle va permettre aux familles de voir leurs proches en Ehpad et résidences autonomie dans le respect des mesures de sécurité. Elle appelle les familles à la compréhension quant au délai de mise en œuvre de ces visites et au respect des procédures établies par l'établissement.

La FNADEPA travaillait sur ce sujet depuis plusieurs jours, contribuant au rapport de Jérôme Guedj sur la lutte contre l'isolement des personnes âgées pendant le confinement, sur lequel s'appuie le nouveau protocole officiel relatif aux consignes applicables sur le confinement dans les établissements et unités de soins de longue durée. Elle regrette toutefois la soudaineté de la mise en œuvre annoncée qui a pu mettre des directeurs dans des situations délicates vis-à-vis de quelques familles.

La FNADEPA se félicite aussi de la possibilité de faire intervenir de nouveau, de manière très encadrée et sur décision du directeur, des bénévoles formés et des professionnels libéraux strictement indispensables à la préservation de l'autonomie des résidents (dont les masseurs-kinésithérapeutes, les pédicures-podologues et les orthophonistes), demande portée par la FNADEPA depuis plusieurs semaines auprès du ministère.

Contact presse :

Marie-Hélène CHALS — 06 07 98 54 03 — direction.adjointe@fnadepa.com